

Parvenir à couper des arbres : la territorialisation du travail forestier public dans les hautes vallées alpines (Haute-Maurienne, France)[★]

Mikaël Chambru^{1,*} et Raphaël Lachello²

¹ Sciences sociales, Université Grenoble Alpes, GRESEC, Grenoble, France

² Histoire de l'environnement, Université Grenoble Alpes, GRESEC, Grenoble, France

Résumé – Cet article s'intéresse à une catégorie spécifique des « travailleurs de la nature » et des « métiers du vivant » présents dans les hautes vallées alpines françaises : les techniciens forestiers territoriaux (TFT) de l'Office national des forêts (ONF). À l'inverse de la majorité des autres professionnels de la nature en montagne, l'impératif environnemental auquel ils doivent faire face s'accompagne d'une injonction productiviste. À partir d'une enquête réalisée en Haute-Maurienne (Savoie), cet article interroge en quoi la territorialisation du métier de technicien permet de répondre aux enjeux de durabilité des espaces forestiers aux prises avec les enjeux de transition territoriale. Cette territorialisation du travail forestier public concerne principalement les identités et les pratiques professionnelles des techniciens.

Mots-clés : forêt alpine / haute montagne / travail forestier / gestion publique / profession

Abstract – **Overcoming barriers to cutting trees: territorialisation in public forestry work in the high Alpine valleys (Haute-Maurienne, France).** This article studies a specific category of 'nature workers' and 'nature related professions' present in the high valleys of the French Alps: the Territorial Forest Technicians (TFT) of the Office National des Forêts (ONF). Unlike most other mountain nature professionals, the environmental imperative they have to face is associated with a production imperative. Based on a survey carried out in Haute-Maurienne (Savoie), this article studies how the territorialisation of the TFT profession helps address sustainability challenges facing forested areas undergoing territorial transitions. This process of territorialisation primarily reshapes the professional identities and practices of public forestry workers.

Keywords: alpine forests / high mountains / forestry work / public management / professions

Présents sur l'ensemble du territoire hexagonal, les techniciens forestiers territoriaux (TFT) sont les agents de l'Office national des forêts (ONF) les plus proches du terrain, en charge de la gestion des forêts publiques, communales et domaniales¹. Ils n'échappent pas au

processus d'écologisation des « travailleurs de la nature » ([Granjou et al., 2010](#)) et des métiers de la sylviculture face à l'impératif environnemental qui, d'une part, génère un sentiment de dépossession des dimensions environnementales de leur activité, d'autre part amenuise

[★] Voir dans ce numéro le [texte d'introduction](#) du dossier « Les professionnels de la montagne face aux transitions socio-environnementales », ainsi que les autres contributions qui le composent.

* Auteur correspondant : mikael.chambru@univ-grenoble-alpes.fr

M. Chambru est également membre du Labex ITTEM.

R. Lachello est aussi membre du Labex ITTEM et de l'UMR LARHRA.

¹ Les techniciens tirent leur origine du métier de garde forestier (GF) formalisé par le Code Forestier de 1827, avant de devenir des agents techniques des eaux et forêts (ATEF) en 1951, des Agents techniques forestiers (ATF) en 1963 lors de la création de l'ONF, puis des Agents patrimoniaux (AP) et enfin des TFT. Ces changements de nomination ne sont pas uniquement sémantiques : ils traduisent une évolution des missions attribuées à la fonction des agents concernés.

leur autonomie professionnelle (Candau *et al.*, 2015). Dans un champ professionnel en mutation depuis la création de l'ONF en 1966, cela se traduit par une évolution des pratiques forestières vers plus de multifonctionnalité (Bernard, 2006), qui engendre une mutation des valeurs et des identités professionnelles (Boutefeu, 2008) ainsi qu'une transformation de l'organisation et des pratiques de travail (Glinel, 2024).

En tant que « gestionnaires forestiers », l'expertise des techniciens est également mise à l'épreuve par l'exposition médiatique croissante des problèmes forestiers (Glinel, 2023b). Celle-ci donne à voir des critiques socio-environnementales de la gestion des forêts, caractérisées par la montée des enjeux environnementaux et la remise en cause des savoirs forestiers, en même temps qu'elles s'inscrivent sur le temps long des rapports forêt-société (Deuffic et Banos, 2020). Dans un contexte d'écologisation de la société, les forêts doivent en effet s'adapter aux changements climatiques tout en s'inscrivant dans les politiques publiques de lutte contre ce dernier et contre l'érosion de la biodiversité (Parès, 2020). Les modalités et les moyens techniques à mettre en œuvre pour cette adaptation ainsi que les incertitudes liées aux changements climatiques donnent eux-mêmes lieu à des débats et des désaccords entre visions concurrentes du monde sylvicole chez les gestionnaires forestiers (Blondet, 2021). Sur les vingt dernières années, il en résulte une intégration progressive des politiques forestières aux politiques climatiques par l'adoption de principes de protection environnementale, mais aussi et surtout par la légitimation de l'augmentation des récoltes de bois (Glinel, 2024).

Ainsi, et à l'inverse de la majorité des autres professionnels de la nature exerçant dans les hautes vallées alpines, l'impératif environnemental s'accompagne pour les gestionnaires forestiers d'une injonction productiviste. Chaque technicien doit par conséquent composer avec cette dualité sur son triage² au sein duquel il met en œuvre *in situ* la gestion forestière publique. Dans les hautes vallées alpines, cette dualité se traduit par des dilemmes – entre exploitation et conservation, entre valorisation touristique et protection de l'environnement – plus prégnants qu'ailleurs pour quatre raisons. Premièrement, les hautes vallées alpines sont des territoires fortement marqués par l'emprise économique et culturelle du tourisme (Bourdeau, 2009). Deuxièmement, elles sont plus fortement impactées que les territoires de plaines par les effets du changement climatique (Ménégoz *et al.*, 2020) et continueront à l'être de manière plus soutenue dans le futur (Kotlarski *et al.*, 2023). Troisièmement, la productivité des forêts publiques des hautes vallées alpines est très faible, y compris

par rapport à des forêts de moyenne montagne (Lachello *et al.*, 2025). Quatrièmement, les publics perçoivent les forêts des hautes vallées alpines comme ayant un haut degré de naturalité forestière (Le Quéau, 2014) alors qu'elles sont très majoritairement anthropisées sur le temps long (Pérès, 2022).

Cette spécificité sociospatiale des hautes vallées alpines est un exemple saillant de l'émergence concomitante de l'écologisation des pratiques et de la territorialisation des activités dans la filière forêt-bois française (Lenglet et Cauria, 2020). La territorialisation est ici définie comme « l'ensemble des processus qui conduisent au renforcement des liens entre une activité et l'ensemble des composantes du territoire [...] à la fois matérielles, identitaires et organisationnelles, [...] par la mobilisation ou la création de ressources naturelles [...] justifiant l'implicite "écologique" du processus » (Ginelli *et al.*, 2020). Or cette dynamique de territorialisation dans la politique forestière est ambivalente : elle reste un domaine de l'action publique basé sur un « mode de gouvernement sectoriel traditionnel centré sur l'État » malgré la multiplication des injonctions territoriales (Sergent, 2017). Dès lors, dans quelle mesure le contexte territorial des hautes vallées alpines engendre-t-il une territorialisation du métier de technicien à l'ONF à même de répondre aux enjeux de durabilité des espaces forestiers aux prises avec les enjeux de transition territoriale ?

Enquêter sur la territorialisation du travail forestier public dans les hautes vallées alpines

La Haute-Maurienne : un territoire forestier de haute montagne

Cette enquête sur la territorialisation du métier de technicien forestier se démarque de celles déjà existantes par le fait qu'elle concerne les territoires de « haute montagne » qui sont marqués par de nombreuses spécificités. Les travaux déjà réalisés s'intéressent en effet soit à des espaces de moyenne montagne, soit à des espaces de plaine (Bernard, 2006 ; Boutefeu et Arnould, 2006 ; Glinel, 2024). Située aux confins du département de la Savoie, la Haute-Maurienne est une haute vallée alpine marquant la frontière avec l'Italie.

Accessibles uniquement en aller-retour, la majorité de l'année, par un passage encaissé entre deux reliefs, les hautes vallées alpines (Fig. 1) se définissent comme la partie supérieure du bassin versant d'un cours d'eau principal et sont marquées par un environnement étagé, une faible densité de population et une activité économique dominée par le tourisme (Barrioz, 2021). Ainsi, la Haute-Maurienne est accessible toute l'année

² Un triage est un ensemble de parcelles forestières publiques, communales et domaniales, géré par un TFT.

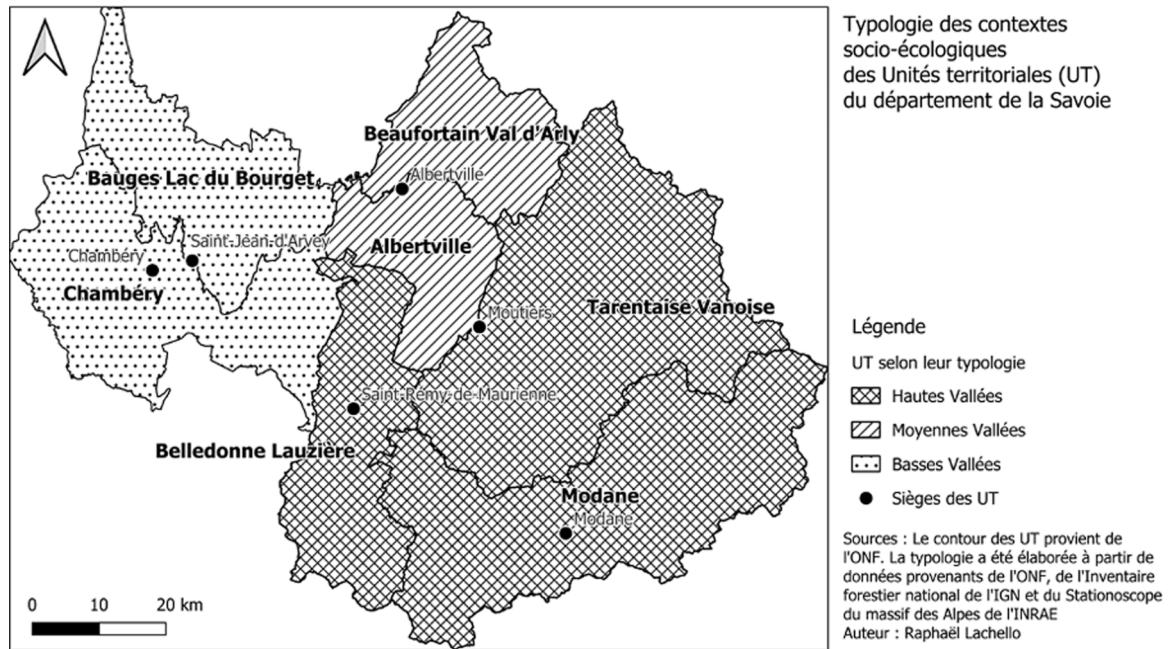


Fig. 1. Carte de la typologie des contextes socio-écologiques du département de la Savoie.

uniquement par Modane. Les deux autres accès, le col de l'Iseran (2764 m) et le col du Mont-Cenis (2081 m), sont ouverts uniquement pendant quelques mois, de la fin du printemps au début de l'automne. Elle a aussi la caractéristique de ne tomber dans l'influence d'aucune unité urbaine de plus de 10 000 habitants, tandis que son territoire se déploie sur 3 550 m de dénivelé avec un point culminant à la Grande Casse (3855 m) dans le massif de la Vanoise. De même, son aménagement territorial et son développement socio-économique sont en grande partie structurés par le tourisme hivernal avec six stations de ski (pour dix communes) proposant 500 km de pistes de ski alpin et nordique. À cet égard, la Haute-Maurienne a enregistré 2 087 100 nuitées en 2023-2024 (+3,5 % par rapport à l'année précédente)³ pour 49 061 lits⁴, tandis que 32 % des emplois du secteur privé sont des emplois touristiques directs (remontées mécaniques, hébergement et restauration) contre seulement 19 % à l'échelle du département de la Savoie⁵. Au-delà de ces chiffres, le tourisme hivernal reste hégémonique tant d'un point de vue économique que paysager, malgré une politique de diversification touristique autour des activités de plein air initiée depuis quelques années au titre de la transition écologique (Collange *et al.*, 2021). Dans ce contexte où le tourisme d'altitude domine, les forêts sont souvent perçues comme de simples lieux de passage vers les

alpages et les cimes caractéristiques du milieu. Bien que parcourues à pied, à ski ou en VTT par les locaux et les touristes, elles ne constituent pas un espace mis en valeur par les opérateurs touristiques.

Les forêts de Haute-Maurienne, d'une superficie de 23 036 ha, couvrent actuellement 22 % de la surface totale du territoire. Ce taux de couverture forestière est faible par rapport aux territoires de moyenne montagne, comme le Vercors, où 70 % du territoire, soit 139 000 ha, est qualifié de forestier (Bondon, 2022). Par ailleurs, le contexte socio-écologique forestier entraîne des enjeux de gestion caractérisés par une production de bois très faible, une fréquentation peu importante de publics locaux et importante de publics touristiques (Lachello *et al.*, 2025). Avec 0,86 m³/ha/an de la surface totale retenue par les aménagements forestiers⁶, la productivité des forêts publiques de Haute-Maurienne est faible par rapport à celle de la Savoie (1,32 m³/ha/an)⁷, et plus encore si on la compare à la moyenne nationale qui s'établit à 2,74 m³/ha/an⁸. Cette faible productivité est due aux difficultés d'exploitation générées par le relief abrupt : seulement 7 % des forêts sont faciles à exploiter, contre 21 % dans les massifs préalpins tels que la Chartreuse ou les Bauges⁹. Les forêts de Haute-Maurienne sont des forêts subalpines mélangées,

³ G2A Consulting, « Observatoire de l'activité touristique Haute-Maurienne Vanoise Tourisme – hiver 2024 », 2024.

⁴ Haute Maurienne Vanoise, « Bilan Hiver OTHMV 22-23 », 2023.

⁵ Observatoire Savoie Mont Blanc, « Zoom territoire Maurienne, édition 2023 », 2023.

⁶ *Ibid.*

⁷ Calculé à partir des fiches de prévisions de récoltes 2024 ONF.

⁸ Calculé à partir de : ONF, « L'ONF en chiffres », 2023.

⁹ Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) Auvergne-Rhône-Alpes, « Annexe 4 – fiche massif », 2019.

composées d'épicéa, sapin, mélèze, pin sylvestre, pin à crochets et pin cembro. Elles sont exploitées en futaies irrégulières¹⁰ dans des pentes souvent abruptes s'élevant jusqu'à 3 086 m d'altitude. Elles sont également enneigées de 4 à 6 mois/an et des gelées sont possibles en juillet et en août. Le cumul annuel moyen de précipitation y est modeste, entre 887 et 939 mm, contre 1 500 à 2 000 mm dans les massifs préalpins¹¹. En Haute-Maurienne, la majorité (76 %) des forêts sont des forêts publiques, contre 44 % en Savoie et 25 % sur l'ensemble de la France¹². Parmi ces forêts publiques, 80 % (soit 13 836 ha) sont communales et constituent le domaine privé des communes, qui en délèguent la gestion à l'ONF et à ses techniciens en les soumettant au régime forestier. Les 20 % restants (soit 3 672 ha) sont des forêts domaniales propriétés de l'État dédiées à la protection contre les risques naturels par leur statut de restauration des terrains en montagne (RTM) de l'ONF. La Haute-Maurienne est en effet tout particulièrement exposée aux risques gravitaires et d'érosion, rendant indispensable l'existence d'une gestion forestière de protection, pérennisée sur le temps long par l'action publique en montagne (Favier et Granet-Abisset, 2000).

Le déploiement d'une enquête transdisciplinaire

Cette enquête sur la territorialisation du métier de technicien dans les hautes vallées alpines se démarque également de celles déjà existantes réalisées en interdisciplinarité par le fait qu'elle s'inscrit dans une démarche de recherche transdisciplinaire (Arpin *et al.*, 2019). Elle se caractérise en effet par une collaboration entre des acteurs académiques (deux chercheurs en sciences humaines et sociales) et des acteurs non académiques (un gestionnaire public d'espace forestier) autour d'un problème commun, tout en s'inscrivant dans le cadre d'une chaire de recherche partenariale¹³. Cette enquête s'inscrit donc dans les « manières particulières de faire connaissance » aux frontières d'activités spécifiques des espaces montagnards et de la recherche académique (Sgard et Arpin, 2021). Elle a

été facilitée par la présence d'un relais à l'interface des mondes scientifiques et forestiers : un responsable d'unité territoriale (RUT) ayant eu précédemment une activité de chercheur en géographie dans sa carrière professionnelle. Outre l'expertise forestière dont il dispose et les ressources matérielles, statistiques et techniques qu'il met à disposition des chercheurs, il partage aussi avec ces derniers un capital social et symbolique facilitant le déploiement d'une collaboration transdisciplinaire. Dans le même temps, les chercheurs ont une connaissance fine du territoire investigué, au sein duquel ils passent une partie significative de leur temps de travail et de loisirs, permettant ainsi une proximité qui favorise une relation de confiance. Dans le déroulement de l'enquête, les échanges réguliers qui ont découlé de cette relation et l'engagement des chercheurs dans des actions de médiation scientifique avec l'ONF ont été essentiels à la reformulation progressive du problème posé, allant par exemple d'un besoin professionnel (trouver des solutions pour gérer la conflictualité dans les forêts) à une problématisation scientifique (analyser la territorialisation du travail forestier public). Un processus qui s'est opéré avec son lot de tensions et d'ajustements réciproques *in situ* (Lachello et Paccard, 2024), caractérisant le travail simultané de « liaison » et de « démarcation » présent dans toute collaboration transdisciplinaire (Arpin *et al.*, 2019).

Outre les données récoltées au cours de cette enquête de terrain, l'analyse proposée dans cet article s'appuie sur des matériaux plus anciens collectés par le second auteur dans le cadre de son travail doctoral. Un premier corpus est constitué par des entretiens semi-directifs (n=10) réalisés entre novembre et décembre 2023 avec les techniciens de l'Unité territoriale de Modane (UTM) et leur responsable. À l'appui de ces entretiens, un second corpus est constitué d'observations sur le terrain avec les agents ONF, basées sur des conversations informelles et la prise de notes ethnographiques dans des carnets de terrain :

- entre 2018 et 2021, le suivi du quotidien des techniciens dans leurs journées de travail : réunions, travail de bureau, de police environnementale, d'enquêtes avalanche, de rencontres d'élus et de chantiers en cours sur leur triage (n=26) ;
- entre novembre 2023 et juillet 2024, un temps de trois à cinq heures préalablement à chaque entretien pendant lequel le technicien emmène l'enquêteur sur son triage pour présenter son activité ; le martelage collectif d'une parcelle de l'UT, des réunions, des déplacements et des actions de médiation scientifique (n=17).

Ces matériaux empiriques sont complétés par un troisième corpus constitué de documents écrits institutionnels, réglementaires et techniques, constitués à partir d'archives collectées à l'UT de Modane et à l'agence Savoie Mont-Blanc (ASMB) de l'ONF.

¹⁰ Une futaie est une forêt destinée à produire des arbres de grande dimension, au tronc élevé et droit. Elle est dite « irrégulière » lorsque qu'elle est composée d'un peuplement d'arbres présentant tous les stades d'évolution et de diamètre.

¹¹ Météo France, « Climat de la région Rhône-Alpes », 2010.

¹² Données fournies par l'UTM, ONF ; Observatoire des territoires de Savoie, « Les espaces forestiers en Savoie », 2022 ; IGN, « Inventaire forestier national », 2022.

¹³ Intitulée « Forêts alpines en transition », elle est adossée au laboratoire d'excellence Innovation et transitions territoriales en montagne (Labex ITTEM) et portée par la fondation Université Grenoble Alpes (FUGA). Voir le carnet de recherche, <https://foretalpine.hypotheses.org>.

Tab. 1. Tableau synthétique des techniciens forestiers territoriaux de l'Unité territoriale de Modane interrogés.

TFT n°	Date d'entrée en poste à l'ONF	Date d'entrée en poste à l'UTM	Statut	Formation	Genre (M/F)
1	1996	2000	Fonctionnaire	BTA aménagement de l'espace option chantier forestier	M
2	2000	2007	Fonctionnaire	BTS gestion forestière	M
3	1982	1982	Fonctionnaire	BEPA sylviculture et travaux forestiers	M
4	1994	1997	Fonctionnaire	BEP, travaux sylvicoles puis un brevet de technicien forestier option commercialisation des produits forestiers	M
5	1980	2012	Fonctionnaire	BEPA sylviculture et travaux forestiers	M
6	2002	2022	Contractuel	Master aménagement de la montagne	F
7	2008	2013	Fonctionnaire	BTS gestion forestière	M
8	1989	2001	Fonctionnaire	ex-Centre national de formation de l'ONF	
9	2022	2022	Contractuel	BTS gestion forestière	

Cette enquête transdisciplinaire sur la territorialisation du métier de technicien forestier dans les hautes vallées alpines s'inscrit dans un modèle « scientifico-centré » plutôt que dans un modèle « pratico-centré » ou « hybride » de collaboration (Arpin *et al.*, 2019). Ainsi, il n'y a pas eu de travail de coanalyse des matériaux empiriques et de coécriture des résultats, mais une contribution critique des enquêtés sollicités à trois reprises par les chercheurs. La première a eu lieu en janvier 2024 à l'occasion d'une réunion d'équipe de l'UT de Modane : la présentation des premiers résultats de l'enquête aux techniciens a donné lieu à un échange entre les chercheurs et les agents ONF, constituant un nouveau matériel utilisé dans l'analyse scientifique. La seconde a eu lieu en juillet 2024 avec le responsable de l'UT de Modane suite à la première version de cet article, puis de nouveau en novembre 2024 lors d'un temps d'échange public¹⁴. Ce regard réflexif ainsi que les expertises scientifiques ont permis de préciser la caractérisation des mutations du métier de technicien dans les hautes vallées

alpines en particulier sur les enjeux de territorialisation, de ses tensions avec la logique d'inscription territoriale de l'ONF et de ses interactions avec les problématiques de transition touristique.

L'ordinaire déterritorialisé du travail forestier public dans les hautes vallées alpines

L'Unité territoriale de Modane : une organisation publique de proximité a-territoriale

Les singularités du territoire forestier de Haute-Maurienne n'induisent pas une présence organisationnelle spécifique de l'ONF se démarquant des modalités existantes ailleurs en France, exception faite du service RTM pour la gestion des risques naturels (Arnould *et al.*, 2016). L'UT de Modane est en effet l'une des 320 UT de l'ONF en France et l'une des douze que compte l'agence Savoie Mont-Blanc qui regroupe depuis 2021 les anciennes agences départementales de Savoie et de

¹⁴ *Ibid.*

Haute-Savoie¹⁵. À cet égard, elle est l'échelon de rattachement direct des 11 techniciens de Haute-Maurienne, sous la responsabilité d'un RUT qui assure l'encadrement de cette équipe. Ce dernier assure également l'articulation avec les autres services et structures de l'ONF, faisant ainsi office de « manager forestier » à l'interface entre les forestiers de terrain et ceux du siège de l'agence territoriale (Lachello *et al.*, 2025). Sur leur triage, les techniciens assurent la mise en œuvre pratique de la gestion forestière sur une surface moyenne de 1591,64 ha de forêt publique¹⁶ répartis sur une à trois communes, chiffre légèrement en dessous de la moyenne nationale de 1759 ha/techniciens, mais supérieur aux triages du Grand Est dont la moyenne est à 1377 ha (Glinel, 2024). Cette organisation territoriale est issue de la réforme de l'ONF à compter de 2001-2002 et du premier contrat entre l'État et l'ONF « Projet pour l'office » (PPO).

Ce tournant organisationnel post-2002 est marqué en Haute-Maurienne par une baisse de 40 % des effectifs présents sur le territoire entre 1995 et 2024, avec le passage de 20 à 12 agents ONF¹⁷; un taux supérieur à la moyenne nationale de 31 % sur la période 1999-2021 (Glinel, 2024). Avant 2002, l'ONF s'organise en Haute-Maurienne autour d'une division territoriale (DT) composée par trois groupes techniques (GT), eux-mêmes composés par un total de quatorze triages. Dirigée par un ingénieur des travaux des eaux et forêts (ITEF) elle compte trois échelons hiérarchiques : ITEF, technicien forestier (TF), agent chef de triage (ACT). Elle s'appuie par ailleurs sur deux personnels supports, un administratif de catégorie C et un technicien forestier chargé d'études. Depuis 2002, la DT devenue UT est dirigée par un responsable d'unité territorial aux quels sont directement subordonnés les agents chefs de triage devenus techniciens forestiers territoriaux ne disposant plus que de deux échelons hiérarchiques. Le nombre de triages passe de quatorze à onze, les personnels supports disparaissent. Cette mutation de l'organisation territoriale de l'ONF n'a toutefois pas évolué en fonction des spécificités du territoire forestier de la Haute-Maurienne afin de mieux correspondre à ses réalités socio-environnementales. Elle n'est pas non plus déployée de manière convergente avec la territorialisation des services forestiers déconcentrés de l'État, mais davantage dans une logique de fonctionnement autonome guidée par une politique d'économie de moyens

considérée comme nécessaire pour répondre aux enjeux internes à l'ONF, dans un contexte de remise en question de ses missions, de son périmètre d'action et de ses financements (Sergent, 2017). Ainsi, l'ONF est une organisation publique de proximité, structurellement territoriale.

Lorsqu'ils sont interrogés sur les évolutions de leur métier, seuls les techniciens en poste avant 2002 (Tab. 1) évoquent les effets des réformes intensifiant les objectifs productivistes de l'ONF présents dès sa création en 1966 par le renforcement de la marchandisation du service public forestier et son ouverture à l'économie de marché (Boutefeu, 2008). Vingt ans plus tard, ils continuent de dénoncer les réductions d'effectif et une injonction à la rentabilité qu'ils perçoivent comme plus prégnante qu'auparavant, et ce, malgré le taux de productivité très faible des forêts qu'ils gèrent. Cette perception néfaste de l'évolution de leurs conditions de travail est similaire à celles d'autres UT de l'ONF (Glinel, 2024). À l'inverse, les techniciens arrivés après 2002 ne mentionnent jamais les effets de ces réformes sur leur travail quotidien et sur les transformations de leur métier de forestier public. D'une manière générale, l'ensemble des techniciens de l'UT de Modane se sont accoutumés à cette réforme organisationnelle. Ils ont su en tirer parti dans leur travail quotidien et affirment apprécier leurs nouvelles missions. Toutefois, certains dénoncent un manque de reconnaissance : « On a tout juste une paye de technicien alors qu'on fait du travail d'ingénieur¹⁸ », là où d'autres soulignent des points d'amélioration : « Le métier de technicien est fantastique parce que tu fais ton propre emploi du temps¹⁹ ». Par contre, ils dénoncent tous la restructuration interne de l'activité travaux ayant entraîné la création de l'agence Travaux, à laquelle ils doivent désormais obligatoirement faire appel afin que les ouvriers forestiers effectuent des travaux sur leur triage. En revanche, aucun des techniciens n'évoque le rôle de la tempête de décembre 1999 dans ces mutations, alors même que celle-ci a joué un rôle déterminant dans ce tournant managérial de l'ONF au niveau national (Glinel *et al.*, 2024).

Les techniciens forestiers territoriaux en Haute-Maurienne : des gestionnaires des forêts publiques

En Haute-Maurienne, les techniciens se présentent systématiquement comme les « porte-parole des forêts », arbitrant les décisions de gestion entre les intérêts de la forêt et ceux des acteurs de la forêt (Glinel, 2023b). Cette posture se retrouve dans les propos de tous les techniciens lorsqu'ils expliquent leur rôle au sein du territoire et de son socio-écosystème, mais aussi

¹⁵ Située dans les Alpes du nord, l'ASMB est dotée de 400 agents employés sous différents statuts (fonctionnaire, contractuel, saisonnier) pour gérer les 175 000 ha de forêts publiques des deux départements.

¹⁶ Calculé à partir de données fournies par l'UTM, ONF.

¹⁷ ONF, « Rapport annuel d'activité de l'agence départementale de la Savoie », 1995.

¹⁸ Entretien TFT n°3.

¹⁹ Entretien TFT n°7.

systématiquement dans les actions de médiation auxquelles les chercheurs ont participé, qu'elles s'adressent à un public touristique ou scolaire. À travers cette vision globale qu'ils revendiquent, les techniciens expriment une « vision holistique » de la forêt largement répandue au sein de l'ONF, qui repose sur « leurs connaissances théoriques et sur leur expertise située [et] leur rapport au terrain », à partir desquels ils puisent leur légitimité et leur reconnaissance professionnelles (Glinel, 2023b). Cette expertise a notamment pu être observée lors d'une opération de martelage menée sur une parcelle en présence de six agents de l'ONF²⁰. Ce positionnement public des techniciens est lié au fort attachement qu'ils déclarent à l'ONF, au lien affectif qu'ils entretiennent avec « leur » forêt et son écosystème ainsi qu'aux valeurs du service public forestier et les missions associées qu'ils défendent. En ce sens, ils ne se démarquent pas de leurs collègues en poste sur le reste du territoire hexagonal (Boutefeu, 2008). Que ce soit lors des visites de leur triage, préalables aux entretiens ou lors de ces derniers, ils se définissent aussi systématiquement comme des gestionnaires de terrain des forêts publiques. Largement répandue au sein de l'ONF, cette identité revendiquée de « forestier public » leur permet de se distinguer des autres professions de la gestion forestière et d'affirmer leur légitimité professionnelle. Au sein des techniciens de l'UT de Modane, ce processus de distinction/légitimation se déploie dans deux directions principales.

Premièrement par la dimension « publique » de leurs missions vis-à-vis des gestionnaires forestiers privés (Blondet, 2021) avec qui ils sont en concurrence au sein du champ forestier : « Nous avons le temps de nous interroger sur l'avenir de la forêt parce que nous n'avons pas ici comme dans le privé l'impératif de faire des coupes. S'ils ne font pas de coupe demain, ils n'ont pas d'argent. Nous, ce n'est pas grave : l'ONF ne va pas couler !²¹ ». Cette distinction public/privé est d'autant plus facile à affirmer pour les techniciens que 80 % des forêts du territoire sont publiques et qu'elles sont si peu productives que l'injonction nationale à la rentabilité ne se traduit pas ici par une pression à produire du bois, mais par des objectifs de chiffres d'affaires en activités concurrentielles (principalement en travaux d'aménagement touristique). C'est ce qui permet par exemple aux techniciens de pouvoir concilier en Haute-Maurienne, plus facilement qu'ailleurs, les enjeux environnementaux

et la dimension locale de leur métier (Dasnoy *et al.*, 2000), tout en n'étant pas en contradiction avec les objectifs fixés par leur hiérarchie. Leurs positions géographiquement isolées leur confèrent aussi une certaine autonomie au sein de l'ONF, y compris vis-à-vis de leur responsable, facilitant leur prise d'initiative quant à la hiérarchisation des différentes missions de gestion forestière sur leur triage, en fonction des spécificités de ce dernier et de leurs intérêts personnels.

Deuxièmement par la dimension « terrain » vis-à-vis des autres gestionnaires forestiers publics que sont les cadres intermédiaires et les ingénieurs de l'ONF (Glinel, 2023b) : « Le personnel de terrain, c'est la force de l'ONF ! Le terrain, c'est là où tu vas pour observer et collecter des données, où tu fais des choix stratégiques parce que tu les as vus et compris, en lien ensuite avec d'autres services²² ». Même si les techniciens passent désormais quantitativement moins de temps sur le terrain qu'avant les réformes successives à partir de 2001-2002, ils ont conservé une pratique qualitative similaire du terrain. La principale mutation concerne la gestion des travaux sur leur triage, réalisés majoritairement par les ouvriers forestiers qu'ils ne supervisent plus directement depuis la création de l'agence Travaux, ces derniers étant désormais coordonnés dans chaque UT par un conducteur de travaux. Toutefois, ce nouvel échelon ne les exempte pas d'opérer une partie de la préparation et du suivi des chantiers. Les techniciens demeurent en Haute-Maurienne dans la position d'intermédiaire et d'interface entre plusieurs acteurs : l'État et sa politique publique forestière, la direction de l'ONF qui doit la mettre en œuvre, les différents acteurs sylvicoles avec qui ils collaborent, les autres acteurs économiques (touristiques notamment), les élus locaux des communes forestières (ils sont garants du plan d'aménagement forestier de ces dernières), et les usagers avec lesquels ils doivent composer²³. Dans les tâches d'exploitation des forêts communales et domaniales qu'ils gèrent, les techniciens sont ensuite amenés à travailler avec d'autres professions sylvicoles. Au sein de l'UT de Modane, l'ensemble des activités de bûcheronnage (abattage, ébranchage, etc.) et de débardage (déplacement des grumes et des bois de trituration jusqu'à une place de dépôt) sont réalisées en dehors de l'ONF par des bûcherons (Gros, 2014) et des entrepreneurs de travaux forestiers (Schepens, 2008) avec lesquels collaborent les techniciens.

²⁰ Cette pratique sylvicole consiste à désigner, au marteau ou à la peinture, les arbres à récolter au profit d'autres qui vont poursuivre leur croissance et auront plus de place pour se développer. L'opération suivie sur l'UTM est en tout point similaire à celles déjà décrites dans d'autres travaux de recherche (Glinel, 2024).

²¹ Entretien TFT n°9.

²² Entretien TFT n°2.

²³ Défini par le Code forestier, il s'agit d'un document de planification des actions à mener dans les forêts publiques. Réalisé par l'ONF, validé par chaque commune et approuvé par arrêté préfectoral, il définit les grandes orientations sylvicoles de chaque forêt pour une durée de vingt ans environ.

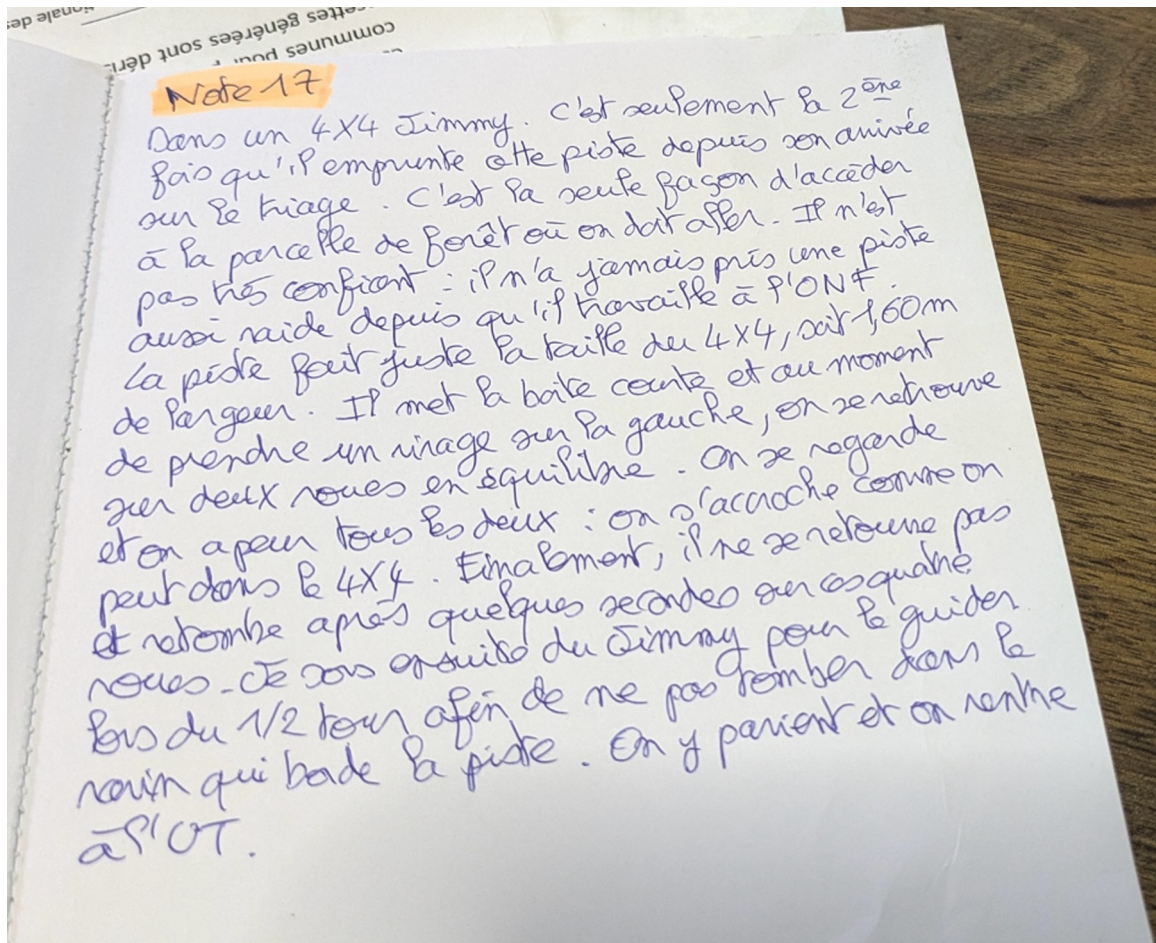


Fig. 2. Carnet de terrain, printemps 2019.

La territorialisation du métier de technicien forestier dans les hautes vallées alpines

Travailler en composant avec les singularités d'un territoire de haute montagne

En s'ancrant dans les singularités du territoire forestier de Haute-Maurienne, marqué par un contexte socio-écologique peu productif et fortement touristique, le processus de distinction/légitimation du travail « forestier public » révèle une territorialisation des identités professionnelles (Giband, 2019). Les effets de cette territorialisation sont également observables dans le fait qu'aucun des techniciens de l'UT de Modane ne s'identifie dans le clivage historique entre forestiers productivistes et forestiers naturalistes (Boutefeu et Arnould, 2006). Ils se considèrent, en effet, en premier lieu comme des « forestiers publics » à part entière, mais aussi comme des « forestiers à part » vis-à-vis de la majorité des autres techniciens de l'ONF. Les techniciens perçoivent tous leur métier de technicien forestier de

haute montagne comme singulier, notamment par rapport aux UT de l'est de la France (Haute-Marne, Meuse, Vosges) où plusieurs d'entre eux ont eu leurs premiers postes au sein de l'ONF. La territorialisation du métier de technicien ne concerne donc pas uniquement les identités professionnelles, mais aussi les pratiques professionnelles. Autrement dit, il s'agit autant d'une question de représentation que d'appropriations de l'espace géographique par l'usage de techniques et de dispositifs spécifiques. En Haute-Maurienne, ces pratiques professionnelles sont marquées par deux phénomènes physiques touchant les forêts de haute montagne : la forte verticalité et la saisonnalité plus marquée qu'en plaine et en moyenne montagne. Lors des entretiens, et plus encore lors des visites de leur triage respectif, les techniciens pointent les spécificités « haute montagne » de leur activité par rapport à leurs expériences précédentes.

La première spécificité du travail de TFT dans les hautes vallées alpines est le caractère fortement saisonnier de l'activité. Même si cette saisonnalité existe dans les forêts littorales (Petit-Berghem, 2011), elle est plus exacerbée en haute montagne du fait des conditions



Fig. 3. Pelle-araignée en action en bordure d'un domaine de ski alpin, automne 2023 (© : Alexandre Filliol, ONF).

météorologiques extrêmes couplées à l'emprise de l'économie touristique : « On subit plus les saisons qu'ailleurs. De novembre à mai, on ne peut pas mettre les pieds en forêt à cause de la neige. La plupart de nos pistes forestières sont d'ailleurs transformées en pistes de ski pour les stations²⁴ ». Cette saisonnalité implique un découpage du calendrier des travaux forestiers : les coupes et les débardages sont réalisés en mai, juin, septembre et octobre, afin de ne pas perturber l'activité touristique particulièrement importante en juillet et en août. La totalité des techniciens déclare apprécier cette saisonnalité de leur travail et le rythme qu'elle oblige à avoir.

La seconde spécificité du travail de TFT dans une haute vallée alpine est la verticalité avec laquelle il faut composer au quotidien. « Avec le relief très accidenté, il faut aussi avoir le pied montagnard ! Il faut aussi être bon skieur ou le devenir et avoir des connaissances de sécurité et de déplacement en haute montagne²⁵ ». La verticalité complexifie l'accessibilité de certaines forêts publiques pour les agents de l'ONF, allant jusqu'à rendre quasi impossible l'exploitation forestière. C'est le cas, par exemple, de la Forêt de Montonaz, située entre 1900

et 2300 m d'altitude dans un vallon difficilement accessible à pied et en 4 × 4, au pied de l'Aiguille de Scolette (3 506 m). Ce type de configuration est assez répandu en Haute-Maurienne et même lorsque les forêts sont dotées de pistes forestières, la « prise en main » de celle-ci par les techniciens récemment arrivés demande un temps d'adaptation et présente des risques (Fig. 2).

Cette verticalité a aussi des effets sur les activités de bûcheronnage, de débardage et de travaux sylvicoles que pilotent les techniciens sur leur triage respectif. Ils doivent en effet prendre en considération les effets de cette verticalité sur les conditions de travail des entrepreneurs et des ouvriers forestiers dans les devis qu'ils établissent, notamment en termes de volume horaire et de faisabilité des travaux à effectuer. Lorsque ces derniers sont effectués en interne à l'ONF, la gestion des risques professionnels et de la pénibilité du travail des ouvriers forestiers incombent néanmoins aux conducteurs de travaux qui sont les interlocuteurs directs des techniciens. Sur certaines parcelles aux pentes trop marquées et non accessibles à des engins de chantier, ils doivent parfois recourir à un hélicoptère pour le débardage des bois. Certains travaux sylvicoles tels que le crochetage, crucial pour la régénération du mélèze, nécessitent l'utilisation d'une pelle-araignée (Fig. 3) en

²⁴ Entretien TFT n°2.

²⁵ Entretien TFT n°3.

lieu et place des pelles hydrauliques habituellement utilisées à l'ONF.

En Haute-Maurienne, la totalité des forêts publiques est exploitée en futaie irrégulière ou jardinée, à régénération naturelle, afin de conserver la continuité du couvert forestier permettant de prévenir les risques gravitaires et avalanches liés à la verticalité. Sur ce dernier aspect, les techniciens doivent assurer les relevés systématiques des avalanches sur leur triage dans le cadre de l'Enquête permanente avalanche (EPA) existante depuis 1899²⁶. Pour cela, ils consignent pour chaque couloir référencé, les événements dépassant un seuil d'observation défini préalablement, puis transmettent ces données au RTM. Dans un contexte où les changements socio-environnementaux actuels ne réduisent pas le risque d'avalanche en Haute-Maurienne (Zgheib *et al.*, 2020), cette procédure demande aux techniciens une certaine acuité par rapport aux variations météorologiques, en même temps que cela transforme leur rapport au territoire sur lequel ils travaillent et qui ne se limite plus aux seuls espaces forestiers. Cette mission spécifique à la haute montagne est largement mise en avant par les techniciens, bien qu'elle n'occupe une quantité de travail annuel n'excédant pas quelques jours et qu'elle soit très disparate en fonction des triages de l'UT. Elle constitue en ce sens une dimension symbolique importante de la territorialisation de leur identité professionnelle, inscrite dans le temps long de la foresterie publique en Haute-Maurienne.

Continuer à exploiter les forêts pour ne pas être uniquement des aménageurs touristiques

Outre ce processus croisé de représentation et d'appropriation du territoire par les identités et les pratiques professionnelles, la territorialisation du métier de technicien en Haute-Maurienne se traduit par des actions spécifiques de mise en conformité de l'environnement avec le projet territorial (Debarbieux, 2009). Dans le contexte touristique de la Haute-Maurienne (Collange *et al.*, 2021), les techniciens participent en effet activement à la mise en tourisme de la forêt publique par la réalisation de divers aménagements dédiés aux activités sportives et récréatives. Au sein de l'agence Savoie Mont-Blanc, l'UT de Modane affiche ainsi le deuxième chiffre d'affaires de prestation d'expertise et de travaux parmi les treize UT, avec un écart significatif allant de trois à cinq fois le chiffre d'affaires des autres, la première place étant occupée par une autre UT de haute vallée jouxtant la Haute-

Maurienne²⁷. En étant un sous-traitant de l'aménagement touristique du territoire, ses techniciens s'inscrivent ainsi pleinement dans le mouvement de conquête du marché de l'environnement entrepris par l'ONF dans la gestion de l'écotourisme depuis les années 2000 (Bernard, 2006). Dans cette perspective, les techniciens répondent à des appels d'offres ou traitent directement avec les stations de ski et les communes, assurent ensuite la maîtrise d'ouvrage touristique. Dans leur majorité, ils affirment apprécier cette mission : « L'aménagement touristique, c'est quand même chouette, et c'est ce que je préfère faire dans mon travail de forestier au quotidien²⁸ ». Les techniciens de Haute-Maurienne ont ainsi progressivement développé une expertise dans un secteur fortement concurrentiel, basée sur leur savoir-faire et sur la confiance de leur interlocuteur liés à leur ancrage professionnel et personnel sur le territoire. L'étude des archives historiques démontre que la gestion et l'entretien des sentiers et des pistes sont exécutés depuis l'implantation de l'administration des forêts en 1860. Depuis les années 1980, l'ONF contribue de manière directe à l'aménagement touristique par la vente et l'installation de tout type de mobilier touristique.

L'activité commerciale d'aménagement touristique de l'UT de Modane contribue de manière significative à l'effort de limitation du déficit de l'agence Savoie Mont-Blanc. En effet, le système national de péréquation comptable de l'ONF donne pour objectif aux agences les moins productives de ne pas excéder un certain déficit. L'ASMB s'appuie grandement sur la vente de prestations d'expertises et de travaux pour ne pas dépasser cette limite : en Savoie, les produits issus des clients atteignent 5,8 millions d'euros contre 1,320 million pour les produits issus des forêts domaniales et communales (ONF, 2024a). Les « objectifs quantitatifs » de l'UT de Modane reposent ainsi principalement sur la vente de prestations d'expertise et de travaux, à hauteur de 1,15 million d'euros en 2023 contre 18 000 euros pour les activités liées à la coupe de bois (ONF, 2024b). Elle contribue d'ailleurs à un cinquième du chiffre d'affaires de l'ONF en Savoie concernant les prestations. Cette adaptation territorialisée est toutefois mise en difficulté par les mesures nationales de réduction des effectifs d'ouvriers forestiers ainsi que par les « stratégies de relèvement des prix de vente » (Cour des comptes, 2024) qui réduisent sa capacité et sa compétitivité. L'UT de Modane a ainsi perdu 25 % de ses effectifs entre 2023 et 2025, passant de 17 à 23 agents.

Dans ce contexte, parvenir à continuer d'exploiter les forêts publiques en coupant des arbres devient un enjeu de première importance pour les techniciens de Haute-

²⁶ Portée par INRAE et le service RTM de l'ONF, l'EPA est une chronique historique d'événements d'avalanches observés se présentant sous la forme d'une base de données.

²⁷ ONF, « Mise en œuvre des actives de travaux – panorama simplifié », juillet 2024.

²⁸ Entretien TFT n°7.

Maurienne. Trois raisons sont systématiquement évoquées par ces derniers : ne pas couper des arbres revient à ne pas respecter l'aménagement forestier de chaque commune, à mettre en péril l'état des forêts et à négliger l'essence même de leur métier au sein de l'ONF. Cet enjeu, qui peut paraître de prime abord paradoxal par rapport aux critiques socio-environnementales de la gestion des forêts s'exprimant notamment dans les médias nationaux, est aussi explicitement identifié par le responsable de l'UT de Modane et dans la feuille de route annuelle qui lui est adressée par sa direction.

Pour y répondre, une part de l'activité des techniciens consiste à justifier l'utilité des coupes de bois auprès des communes souvent réticentes à les réaliser, malgré leurs inscriptions dans l'aménagement forestier qu'elles ont précédemment validé. Ces coupes sont en effet généralement déficitaires du fait de coûts d'exploitations particulièrement élevés, sauf s'il y a du mélèze dans les produits à vendre, car son prix est plus de deux fois supérieur aux autres essences²⁹. Dans ce dernier cas, cela ne garantit pas pour autant *de facto* l'accord des communes pour procéder à ces coupes. La première raison est que, pour ces dernières, les recettes générées sont dérisoires par rapport à l'activité du secteur touristique des stations de ski alpin. La seconde est que les effets paysagers de ces coupes sont perçus comme négatifs : la présence des chantiers et les traces qu'ils laissent (débris de bois, traces de camion sur les sentiers...) sont des éléments dérangeant les publics récréatifs et allant à l'encontre de l'image de marque du territoire promue par les opérateurs touristiques. Dans le cas où les coupes envisagées sont déficitaires ou proches de recettes nulles, ce qui représente la majorité des situations auxquelles ils sont confrontés, le travail des techniciens est de trouver des subventions publiques pour venir compenser le surcoût et parvenir à garantir l'équilibre financier des coupes à venir³⁰. Cela ne garantit pas pour autant que les communes acceptent de réaliser ces coupes : « Avant, j'étais aussi en poste en montagne. J'étais toujours très bien accueilli dans les mairies quand je venais avec des subventions pour faire les coupes. Ici, ce n'est pas le cas, au début j'ai été surpris³¹ ». Lorsque les techniciens arrivent à convaincre les communes que l'inaction pourrait générer des enjeux de sécurité publique en lien avec les risques naturels, les communes acceptent plus facilement de réaliser ces coupes déficitaires et les considèrent comme une dépense dans leur budget annuel³².

Conclusion

Le contexte territorial de la Haute-Maurienne, la spécificité de ses écosystèmes forestiers et l'autonomie dont disposent les techniciens forestiers territoriaux du fait de leur isolement géographique se traduisent par une territorialisation du métier de technicien forestier public. Celle-ci compose avec les transformations organisationnelles successives de l'ONF depuis les réformes de 2001-2002 et les marges du nouveau système de management des unités territoriales d'autant plus prégnantes que l'unité territoriale de Modane se trouve dans une haute vallée alpine (Lachello *et al.*, 2025). Cette territorialisation adossée à une certaine marginalité au sein de l'ONF permet un espace de flexibilité où les normes et les règles ne sont pas strictement appliquées, offrant ainsi aux techniciens davantage d'opportunités pour innover et expérimenter face aux impératifs productivistes d'exploitation de la forêt.

Multifonctionnels, comme la majorité de leurs collègues en poste ailleurs au sein de l'ONF, ils ont un degré d'engagement significativement plus fort dans des missions que la plupart des autres techniciens considéreraient comme secondaires. Ils sont ainsi plus à même de répondre aux enjeux de durabilité des espaces forestiers locaux aux prises avec les enjeux de transition territoriale. Leur engagement dans la gestion d'un modèle sylvicole uniquement en futaie irrégulière le démontre, puisque cette pratique correspond, dans un contexte d'écologisation de la société, aux standards revendiqués par les associations environnementales et les syndicats de forestiers publics en faveur d'une transition (Glinel, 2023a). En témoignent également leur engagement dans l'aménagement d'infrastructures touristiques, de même que la difficulté qu'ils rencontrent pour parvenir à couper des arbres afin de maintenir une activité de production de bois sur le territoire. C'est ce dernier aspect, une situation peu ordinaire au sein de l'ONF (Glinel, 2024), qui met à l'épreuve l'exercice de leur profession plus encore que les bouleversements socio-environnementaux encore limités des forêts qu'ils gèrent.

Cette territorialisation du métier de technicien forestier conduit les agents de l'unité territoriale de Modane à composer avec la verticalité et la saisonnalité d'une haute vallée alpine, mais aussi avec la dimension touristique du territoire. Celle-ci est en effet une composante essentielle de leurs pratiques professionnelles dans la gestion multifonctionnelle des forêts publiques de montagne (Bondon, 2022) ainsi que dans la vente de prestation d'expertise et de travaux. En observant, protégeant et aménageant les forêts plus

²⁹ UTM, « Fiche analyse bois façonnés Aussois – 2022 » et « Fiche analyse bois façonnés Le Freney – 2022 ».

³⁰ UTM, « Fiche analyse bois façonnés Villarodin Bourger – 2022 » et « Fiche analyse bois façonnés Orelle – 2022 ».

³¹ Extrait carnet de terrain, printemps 2019.

³² Villarodi-Bourget, « Procès-verbal à la réunion du conseil municipal », 28 février 2023.

encore qu'en les exploitant, les techniciens forestiers des hautes vallées alpines sont en définitive à mi-chemin entre les métiers de la conservation de la nature (Granjou, 2013), ceux des travaux forestiers (Schepens, 2008 ; Gros, 2014), du vivant (Glinel, 2024) et de la montagne (Attali, 2015).

Remerciements

Les auteurs remercient Noémie Lorenzi qui a réalisé en novembre 2023 une partie de l'enquête de terrain mobilisée dans cet article. Pour ce faire, elle a été recrutée comme ingénieure d'études au sein du laboratoire GRESEC à l'Université Grenoble Alpes, au cours de son master 2 de géographie à l'Université de Lausanne,

Références

- Arnould B., Demolis C., Douard P., Meignien X., 2016. *La restauration des terrains en montagne (RTM). Mise en œuvre de la politique de prévention des risques par les services RTM*, Paris, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie/ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, https://igedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0009098/010240-01_rapport.pdf.
- Arpin I., Ronsin G., Aubertie S., Collin A., Landrieu G., Le Bastard A.-M., 2019. La transdisciplinarité en pratique. Les collaborations entre chercheurs et gestionnaires d'espaces naturels protégés, *Natures Sciences Sociétés*, 27, 2, 205-211, <https://doi.org/10.1051/nss/2019029>.
- Attali M. (Ed.), 2015. *L'ENSA à la conquête des sommets*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Barrioz A., 2021. Construire sa place en haute vallée alpine française : s'installer et vivre dans des confins, *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement*, 48-49, <https://doi.org/10.4000/tem.7439>.
- Bernard B., 2006. La gestion locale des forêts à l'épreuve du tétras. Un indicateur comme solution de coordination (enquête), *Terrains & travaux*, 11, 2, 140-158, <https://doi.org/10.3917/tt.011.0140>.
- Blondet M., 2021. Adaptation des forêts françaises aux changements climatiques : discours et jeux de pouvoir, *Vertigo*, 21, 2, <https://doi.org/10.4000/vertigo.32205>.
- Bondon R., 2022. La forêt depuis sa gestion : multifonctionnalité et équilibre sylvo-cynégétique dans un massif forestier de moyenne montagne (Vercors, Isère, France), *Développement durable et territoires*, 13, 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20439>.
- Bourdeau P., 2009. De l'après-ski à l'après-tourisme, une figure de transition pour les Alpes ?, *Journal of Alpine Research – Revue de géographie alpine*, 97-3, <https://doi.org/10.4000/rga.1049>.
- Boutefeu B., 2008. La réforme de l'Office national des Forêts : quelles conséquences pour les forestiers publics et leur système de valeurs ?, *Revue forestière française*, 60, 6, 691-709, <https://doi.org/10.4267/2042/28368>.
- Boutefeu B., Arnould P., 2006. Le métier de forestier : entre rationalité et sensibilité, *Revue forestière française*, 58, 1, 61-72, <https://doi.org/10.4267/2042/5722>.
- Candau J., Deldrève V., Deuffic P., 2015. Agriculteurs, pêcheurs et forestiers face à l'impératif environnemental, in Arpin I., Bouleau G., Candau J., Richard-Ferroudji A. (Eds), *Activités professionnelles à l'épreuve de l'environnement*, Octarès, Toulouse, 93-113.
- Collange Y., Duval M., Gauchon C., François H., 2021. Transition touristique et patrimoine archéologique : le cas de l'art rupestre de Haute-Maurienne, *Géocarrefour*, 95, 2, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.17760>.
- Cour des comptes, 2024. *L'office national des forêts et le défi de la transition écologique*, Paris, Cour des comptes, www.ccomptes.fr/sites/default/files/2024-09/20240919-ONF-au%20defi-de-la-transition-ecologique.pdf.
- Dasnoy C., Mormont M., Mougénot C., 2000. De la forêt au territoire, évolution du métier de forestier, *Environnement et Société*, 24.
- Debarbieux B., 2009. Territoire-territorialité-territorialisation : aujourd'hui encore, et bien moins que demain..., in Vanier M., *Territoires, territorialité, territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 19-30.
- Deuffic P., Banos V., 2020. Permanences et nouveaux des conflits dans les forêts françaises : une contribution interprétative, *Cahiers de géographie du Québec*, 65, 183, 229-243, <https://doi.org/10.7202/1093666ar>.
- Favier R., Granet-Abisset A.-M. (Eds), 2000. *Histoire et mémoire des risques*, Grenoble, Publications de la Msh-Alpes.
- Giband D., 2019. Territoire(s) et territorialisation(s) de l'action publique. Réflexions à partir de l'exemple français, in Bonnal P., Cortes G., Giordano Delgado N., Pereira Leite S., Poncet C., Sabourin E. (Eds), *Action publique, dynamiques sociales et pauvreté : la territorialisation en débats*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 25-37, <https://doi.org/10.4000/books.pulm.21696>.
- Genelli L., Candau J., Girard S., Houdart M., Deldrève V., Noûs C., 2020. Écologisation des pratiques et territorialisation des activités : une introduction, *Développement durable et territoires*, 11, 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17272>.
- Glinel C., 2023a. Forestiers et écologistes ? L'alliance de forestiers publics et d'associations environnementalistes dans l'action publique forestière française, *Les Mondes du travail*, 29, 126-141.
- Glinel C., 2023b. Gestionnaires forestiers : une nouvelle catégorie de l'action publique forestière ?, *Pour*, 246, 2, 111-120, <https://doi.org/10.3917/pour.246.0111>.
- Glinel C., 2024. Marteler à coups de peinture. Une analyse des mutations du travail forestier public, *Sociologie du travail*, 66, 2, <https://doi.org/10.4000/11o4w>.
- Glinel C., Gaudillière J.-P., Lay S. L., 2024. La forêt française dans la tempête, un quart de siècle plus tard, *Mouvements*, 116, 1, 106-117.
- Granjou C., 2013. *Micropolitiques de la biodiversité. Experts et professionnels de la nature*, Bruxelles, Peter Lang, <https://shs.hal.science/halshs-01476266>.
- Granjou C., Arpin I., Cosson A., 2010. Les travailleurs de la nature : une professionnalisation en tension, *SociologieS*, <https://doi.org/10.4000/sociologies.3296>.
- Gros J., 2014. Les bûcherons-tâcherons, des travailleurs restés à l'écart du salariat, *La nouvelle revue du travail*, 5, <https://doi.org/10.4000/nrt.1875>.
- Kotlarski S., Gobiet A., Morin S., Olefs M., Rajczak J., Samacoïts R., 2023. 21st Century Alpine climate change, *Climate Dynamics*, 60, 1, 65-86, <https://doi.org/10.1007/s00382-022-06303-3>.
- Lachello R., Paccard P., 2024. *Comment la médiation scientifique participe-t-elle aux dynamiques de recherches transdisciplinaires ?* Communication aux 4^{es} Rencontres du Labex ITTEM, 7-8 novembre, Aillon-le-Jeune.

- Lachello R., Chambru M., Lorenzi N., 2025. Une transition en pente douce ? Les forêts alpines et les agents ONF face aux changements socio-environnementaux en Savoie, *Développement durable et territoires*, 16, 2, <https://doi.org/10.4000/15c8m>.
- Le Quéau P., 2014. Les formes de la naturalité forestière, *Nature & Récréation*, 1, 25-38.
- Lenglet J., Cauria S., 2020. Territorialisation et écologisation dans la filière forêt-bois française : une rencontre fortuite ?, *Développement durable et territoires*, 11, 1, <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16645>.
- Ménégoz M., Valla E., Jourdain N., Blanchet J., Beaumet J., Wilhelm B., Gallée H., Fettweis X., Morin S., Anquetin S., 2020. Contrasting seasonal changes in total and intense precipitation in the European Alps from 1903 to 2010, *Hydrology and Earth System Sciences*, 24, 5355-5377, <https://doi.org/10.5194/hess-24-5355-2020>.
- ONF (Office national des forêts), 2024a. *L'ONF en Maurienne. Des missions, des moyens et des produits*.
- ONF (Office national des forêts), 2024b. *Feuille de route de l'Unité territoriale de Modane*.
- Parès N., 2020. Un modèle forestier en transition ? Transformation des valeurs et modes de régulation des usages en forêts méditerranéennes françaises, *Cahiers de géographie du Québec*, 65, 183, 283-293, <https://doi.org/10.7202/1093670ar>.
- Pérès C., 2022. *Une géohistoire du mélèze briançonnais au prisme des archives (XVIII^e-XXI^e siècles)*. Thèse de géographie, Université de Lorraine.
- Petit-Berghem Y., 2011. Les forêts dunaires de l'ouest de la France : de la nécessité d'une ressource aux difficultés d'une gestion multifonctionnelle, *Annales de géographie*, 682, 6, 651-672, <https://doi.org/10.3917/ag.682.0651>.
- Schepens F., 2008. Monde professionnel et marché des travaux forestiers, *Revue française de sociologie*, Paris, 49, 2, 351-378, <https://doi.org/10.3917/rfs.492.0351>.
- Sergent A., 2017. Pourquoi la politique forestière française ne veut pas du territoire, *Revue forestière française*, 69, 2, 99-109, <https://doi.org/10.4267/2042/64089>.
- Sgard A., Arpin I., 2021. La montagne et les nouvelles manières de faire connaissance, *Journal of Alpine Research – Revue de géographie alpine*, 109, 2, <https://doi.org/10.4000/rga.9325>.
- Zgheib T., Giacona F., Granet-Abisset A.-M., Morin S., Eckert N., 2020. One and a half century of avalanche risk to settlements in the upper Maurienne valley inferred from land cover and socio-environmental changes, *Global Environmental Change*, 65, 102149, <https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2020.102149>.

Citation de l'article : Chambru M., Lachello R., 2025. Parvenir à couper des arbres : la territorialisation du travail forestier public dans les hautes vallées alpines (Haute-Maurienne, France). *Nat. Sci. Soc.* 33, 3, 292-304. <https://doi.org/10.1051/nss/2025053>